



Bureau Départemental des Ardennes  
48, rue Victor Hugo  
08000 Charleville-Mézières  
[s2ard@reims.snes.edu](mailto:s2ard@reims.snes.edu)  
Tél : 06-13-52-39-03



Fédération Syndicale Unitaire  
48, rue Victor Hugo  
08000 Charleville-Mézières  
[fsu08@fsu.fr](mailto:fsu08@fsu.fr)  
Tél : 03-24-33-14-14

Objet : Préparation de rentrée 2014 dans le département des Ardennes / dialogue social

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Sans réponse à notre courrier ci-joint en date du 17 mars dernier, remaniement ministériel oblige sans doute..., ajoutant quelques éléments concernant la préparation de rentrée et la situation plus globale du département, nous nous permettons donc de vous solliciter directement pour vous faire part de nos inquiétudes tant sur les moyens alloués au système éducatif dans le département que sur le dialogue social pratiqué, espérant votre intervention urgente pour une fin d'année scolaire 2013-2014 apaisée et une rentrée 2014 envisagée avec un peu plus de sérénité...

Pour aller à l'essentiel, alors que la préparation de rentrée dans le second degré amenait déjà à la reprise de 24 postes (au prétexte d'une toute relative baisse démographique et d'un nécessaire « rééquilibrage national ») dans le département, le projet de carte scolaire dans le premier degré aboutirait, lui, à la fermeture de 34 classes, la suppression déjà programmée par Monsieur le Recteur de 20 postes conduisant à l'amputation globale de **44 emplois d'enseignants** dans notre seul département !

Comme vous avez pu le constater à l'occasion de votre visite en octobre dernier -et comme le député Léonard ne manque sans doute pas de vous le répéter !-, les Ardennes souffrent, perdent des habitants chaque jour, manquent d'attractivité et de perspectives d'avenir... Comment l'État peut-il abandonner cette population, la laisser inexorablement se paupériser, sans lui envoyer le moindre signe d'une nécessaire solidarité nationale, qui pourrait prendre la forme d'un petit « coup de pouce » donné à l'École, aux jeunes, leur redonnant sans doute ainsi un peu d'espoir en l'avenir ?

Persuadés qu'une formation initiale solide et la plus haute qualification possible sont aujourd'hui absolument nécessaires, plutôt que des « objectifs d'encadrement » à 36 élèves par classe en lycée, 28/29 en collège hors éducation prioritaire, 25 en collège de l'éducation prioritaire, des « effectifs repères » à 28 élèves en maternelle et 25 en élémentaire hors éducation prioritaire, 25 et 23 en éducation prioritaire comme seule règle de gestion et d'attribution des moyens, nous souhaiterions qu'une attention particulière soit accordée aux enfants et aux jeunes de ce département à la hauteur de leurs difficultés et de leurs besoins, que leurs conditions d'études et d'apprentissages soient réellement améliorées afin de favoriser véritablement leur réussite.

L'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement, l'annonce d'une refondation de l'école pour la réussite de tous les élèves avaient suscité de grands espoirs et une attente très forte. Or, dans notre département, les deux dernières rentrées scolaires empirant encore une situation rendue catastrophique par la politique menée par la majorité précédente, ces espoirs sont profondément déçus et la confiance en l'avenir, en des changements susceptibles d'améliorer le quotidien, meurt à petit feu, déception, désillusion et sentiment d'abandon qui font le lit des idées les plus extrêmes...

Par ailleurs, concernant les questions éducatives dans le département, vous n'êtes pas sans savoir que le dossier des lycées de Givet et Revin ainsi que celui de la restructuration du réseau des collèges cristallisent encore et toujours de vives tensions... Si, sur le premier cas cité, votre intervention opportune concernant la direction du lycée de la Pointe des Ardennes a pu apaiser (momentanément ? Nous serons extrêmement vigilants au traitement qui, l'année prochaine et celles qui suivront, sera fait à cet établissement, élément structurant du territoire à nos yeux, à l'instar de certains « petits » collèges de certains territoires ruraux...) les choses, il n'en va pas du tout de même sur le second où deux sites de collèges ruraux ont été brutalement fermés alors que la « réflexion sur l'ensemble de la carte des collèges ardennais » n'a pas encore commencé, des « groupes de travail » venant tout juste d'être installés et des réunions proposées en mai et juin prochains...

Enfin, alors qu'ils souhaitaient, ensemble, par le boycott du CDEN de jeudi dernier, manifester leur mécontentement à l'égard de ces cartes scolaires des premier et second degrés confondus ainsi que du mode de gouvernance pratiqué dans le département, les représentants des personnels des organisations syndicales ainsi que les représentants des parents d'élèves de la FCPE se sont vu refuser par Monsieur le Directeur académique la lecture d'une déclaration commune (cf. pièce jointe n°2) expliquant les « raisons de leur colère », Monsieur le Préfet, lui, les ignorant superbement dans l'entrée de la salle, se contentant de constater l'absence de quorum avant de s'éclipser par une autre porte... Conception bien particulière du « dialogue social » qui ne manquera de mobiliser tous ceux qui défendent l'École, qui revendiquent un service public d'éducation de qualité pour tous et partout sur le territoire, -comme c'est d'ailleurs déjà le cas actuellement un peu partout dans le département-, dont le point d'orgue se situera sans doute à l'occasion du CDEN reconvoqué, le mardi 6 mai à 17h, où les familles, les enseignants, les élus, la population en général viendront redire, devant la Préfecture des Ardennes, ce qu'ils attendaient de ce gouvernement, ce qu'ils espèrent peut-être encore de l'École, de la priorité affichée, pour tous les élèves et l'avenir du département.

Pour toutes ces raisons, nous nous permettons donc de solliciter votre intervention urgente pour que cette rentrée 2014 dans les écoles, les collèges et les lycées du département se passent dans les meilleures conditions possibles et dans un climat apaisé.

Vous assurant de notre profond attachement au service public d'éducation, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Pour le Bureau départemental du SNES,  
Pour le secrétariat départemental de la FSU,  
Madame Fuselier Karine